Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Générales
DPL/SA

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
مديرية الشؤون الإدارية والعامة

## Appel d'offres ouvert, sur offres de prix N°57/2019/MEF/AC/MAIN

Le **15 Octobre 2019** à **9h30**, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la réalisation de **la Maintenance des solutions décisionnelles pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat en deux lots :**

**Lot N°1 : Maintenance des systèmes décisionnels de la DEPF et de la DTFE.**

**Lot N°2 : Maintenance du portail décisionnel de la DB.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales** - **Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°223, 2ème étage Entrée «D»,** Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma **''Appel d'Offres''**).

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
  - ✓ **Lot 1 : Trois mille dirhams (3000 Dhs)**
  - ✓ **Lot 2 : Deux mille dirhams (2000 Dhs)**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
  - ✓ **Lot 1 Maintenance des systèmes décisionnels de la DEPF et de la DTFE:** Cent soixante-quatorze mille deux cent quarante dirhams toutes taxes comprises **(174 240,00 Dhs TTC).**
  - ✓ **Lot 2 Maintenance du portail décisionnel de la DB:** Quatre-vingt-dix-sept mille deux cents dirhams toutes taxes comprises **(97 200,00 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ; quartier administratif, Rabat- Challah .
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation;